



30 août 2019

Budget 2020

L'Etat modernise ses infrastructures

De 2020 à 2023, le Conseil d'Etat prévoit de réaliser plus de 2,4 milliards de francs d'investissement pour renouveler et développer les infrastructures cantonales. Grâce au nouveau fonds FIGI, le parc immobilier pourra aussi être régulièrement rénové. Des nouveaux bâtiments pour plus de 430 millions de francs seront construits. Par ses investissements, le Conseil d'Etat entend stimuler l'économie valaisanne. Le budget 2020, qui prévoit un excédent de revenus de 0,1 million de francs et un excédent de financement de 2,2 millions de francs, fixe ses priorités en adéquation avec le programme gouvernemental. Santé et social, mobilité et développement durable, énergie, tourisme, formation et sécurité seront les domaines où l'accent sera mis.

Résultats équilibrés et moyens ciblés

Le projet de budget 2020 de l'Etat du Valais présente des résultats positifs et respecte les dispositions constitutionnelles d'équilibre financier.

Pour 2020, en accord avec son programme gouvernemental, le Conseil d'Etat a souhaité attribuer des ressources spécifiques dans des secteurs sensibles, comme la réforme fiscale des entreprises, volet fédéral (RFFA) et volet cantonal (RFFA-VS), la santé et la prévoyance sociale, la réduction des primes d'assurance-maladie, les remontées mécaniques, l'énergie, la formation, la sécurité, la mobilité et le développement durable.

Concernant la politique du personnel, le Gouvernement a voulu, pour la première fois, ne créer que des postes dont le financement est intégralement assuré par des tiers. Il n'a ainsi retenu que la création de 32,3 équivalents plein temps sur l'ensemble des demandes de postes déposées par les services.

Niveau d'investissement élevé

Avec la mise en vigueur du Fonds de financement de l'investissement et de la gestion des immeubles de l'Etat (Fonds FIGI), un plus grand volume d'investissement que par le passé a pu être retenu au budget 2020. Ce seront 546,8 millions qui seront investis (257,1 millions en net) contre 445,9 millions au compte 2018.

Sur l'ensemble de la période de planification, le Conseil d'Etat prévoit de réaliser plus de 2,4 milliards de francs d'investissement. Plusieurs grands projets de construction et d'entretien sont prévus dans l'intérêt de l'économie valaisanne : par exemple, la construction d'un nouveau centre pour le Service de la circulation routière et de la navigation, de nouveaux bâtiments sur le site de Crêtelongue à Granges, du nouveau collège de Sion et de la modernisation du site de la Castalie à Monthey. Avec ses nombreux investissements, le Conseil d'Etat souhaite stimuler l'économie valaisanne. Couplés à la réforme fiscale des entreprises, ils soutiendront l'activité de ces dernières. Ces investissements permettront en outre d'offrir une meilleure qualité de service profitable à l'ensemble de la population valaisanne.



Planification intégrée pluriannuelle 2020-2023

Le Gouvernement présente par ailleurs au Grand Conseil l'évolution prévisible de la situation financière des quatre prochaines années. Cette planification intégrée pluriannuelle 2020-2023 présente des résultats équilibrés comme le budget 2020, tant au niveau du compte de résultats que du compte de financement. Les montants à disposition pour la politique de dépenses sont construits sur la base des recettes prévisibles, ainsi que des instruments financiers mis en place ces dernières années, notamment le fonds de compensation des fluctuations de recettes.

Personne de contact :

Roberto Schmidt, chef du Département des finances et de l'énergie,
027 606 23 05